

Le cri d'alarme des producteurs de coton ouest-africains

Publié le : 26/12/2022 -

Les pertes dans les productions de coton des pays touchés par le parasite « jasside » en Afrique de l'Ouest sont estimées jusqu'à 50 %. (image d'illustration). AFP/Michele Cattani

Par : **Charlotte Idrac**

C'est une campagne 2022-2023 « désastreuse » selon les producteurs de coton de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest : Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Mali, Sénégal ou encore Togo. Les champs ont été infectés par un nouveau parasite de type « jasside ». L'Association des producteurs de coton africains (Aproca) s'est réunie du 19 au 21 décembre à Dakar pour un état des lieux et faire des recommandations.

Le parasite est apparu pour la première fois en juillet, et l'invasion a pris tout le monde de court, explique le Malien Youssouf Djimé Sidibe, secrétaire permanent de l'Aproca, l'Association des producteurs de coton africains. Selon lui, les pertes sont estimées « entre 20 à 40, voire 50% » de la production dans les pays touchés.

« Ces attaques, vu son caractère, sa période d'apparition, la durée, sa généralisation, nous la qualifions "d'extraordinaire". C'est pourquoi nous sollicitons aux États de la déclarer comme une calamité naturelle. C'est clair que ça crée une situation de désarroi total et nous serons dans une position cette année où beaucoup de producteurs ne vont pas pouvoir rembourser leur crédit. »

« C'est catastrophique »

Rien que concernant la Côte d'Ivoire, l'impact pour l'ensemble de la filière s'élève à 104 milliards de FCFA, selon l'Association des producteurs de coton qui demande donc un « accompagnement des États » dans l'immédiat. À moyen terme, il y a tout de même un espoir : des chercheurs ont présenté des produits insecticides efficaces pour lutter contre ce type de jassides, mais non encore homologués.

« Pour qu'un produit soit homologué, il faut qu'il passe en test pendant 3 ou 4 mois et actuellement ça ne peut pas attendre », explique Moussa Sabaly, président de la Fédération sénégalaise des producteurs de coton et président d'honneur de l'Aproca. « Raison pour laquelle nous avons fait des recommandations pour demander aux États une dérogation pour qu'ils nous permettent d'utiliser ces molécules-là, pour la campagne 2023-2024. Au Sénégal, il y a plus de 30% des producteurs qui ont abandonné complètement leur champ puisqu'ils ne vont même pas récolter un kilo de coton. C'est catastrophique. »

Le parasite ne s'attaque pas seulement aux champs de coton, alerte l'association, mais également au maïs, ou encore au mil. Même si le Cameroun est épargné aujourd'hui, Zaihad Mangova, formateur à Confédération camerounaise des producteurs de coton, a tout de même fait le déplacement à la rencontre de Dakar, pour mieux cerner le phénomène et pouvoir anticiper. « *Mieux vaut prévenir que guérir* », dit-il.